

FICHE D'INSCRIPTION PÉRIODIQUE RESTAURANT SCOLAIRE

Fiche n°5 : Vacances de Printemps – Vacances d'été

L'inscription est valable pour la période à compter du 22/04/2024 au 05/07/2024, soit 11 semaines.

(1 fiche par enfant, à ramener impérativement à la Mairie d'Osséja avant le vendredi 29 Mars 2024)

NOM et Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance

Classe fréquentée en 2023-2024 (!) :

	PARENT 1	PARENT 2
NOM et PRÉNOM		
ADRESSE POSTALE En cas d'adresse différente, merci de noter l'adresse postale de facturation choisie		Si différente du parent 1
ADRESSE MAIL (de facturation)		
N° TÉLÉPHONE	Fixe : Lieu de travail : Mobile :	Fixe : Lieu de travail : Mobile :

Tarif du repas 4.20 € (calcul : nombre jours choisis/semaine X 11 semaines – déduction jours fériés)

Merci de bien vouloir cocher le forfait à votre convenance :

- 5 jours par semaine, soit un forfait de base d'un montant de **210.00 € pour 11 semaines** payable en Mairie.
- 4 jours par semaine (entourer les jours choisis !) : Lundi- Mardi- Mercredi- Jeudi- Vendredi, soit un forfait d'un montant de base de **184.80 € pour 11 semaines** payable en Mairie.
- 3 jours par semaine (entourer les jours choisis !) : Lundi- Mardi- Mercredi- Jeudi- Vendredi, soit un forfait d'un montant de base de **138.60 €, pour 11 semaines** payable en Mairie.
- 2 jours par semaine (entourer les jours choisis !) : Lundi- Mardi- Mercredi- Jeudi- Vendredi, soit un forfait d'un montant de base de **96.60 €, pour 11 semaines**, payable en Mairie.
- 1 jour par semaine (entourer le jour choisi !) : Lundi- Mardi- Mercredi- Jeudi- Vendredi, soit un forfait d'un montant de base de **46.20 €, pour 11 semaines**, payable en Mairie.

L'inscription ponctuelle et exceptionnelle (voir règlement intérieur) sera facturée au tarif unique de **6,20 €** le repas.

Précision sur le régime alimentaire de l'enfant : (allergies, intolérance, régime spécifique) :

Date

Signature des parents